



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Formation des nouveaux RLF

DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Délégation Régional à la Formation Continue

Bordeaux

16 mai 2017



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Objectifs

Qu'est-ce qu'on fait là, déjà ?

Objectifs de la formation

- Connaître les bases réglementaires de la formation professionnelle au MAAF
- Connaître les acteurs de la formation continue à tous les niveaux
- Savoir appliquer les procédures liées à la formation continue des agents du MAAF
- Gérer la formation continue des personnels de sa structure



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Introduction

GPRH

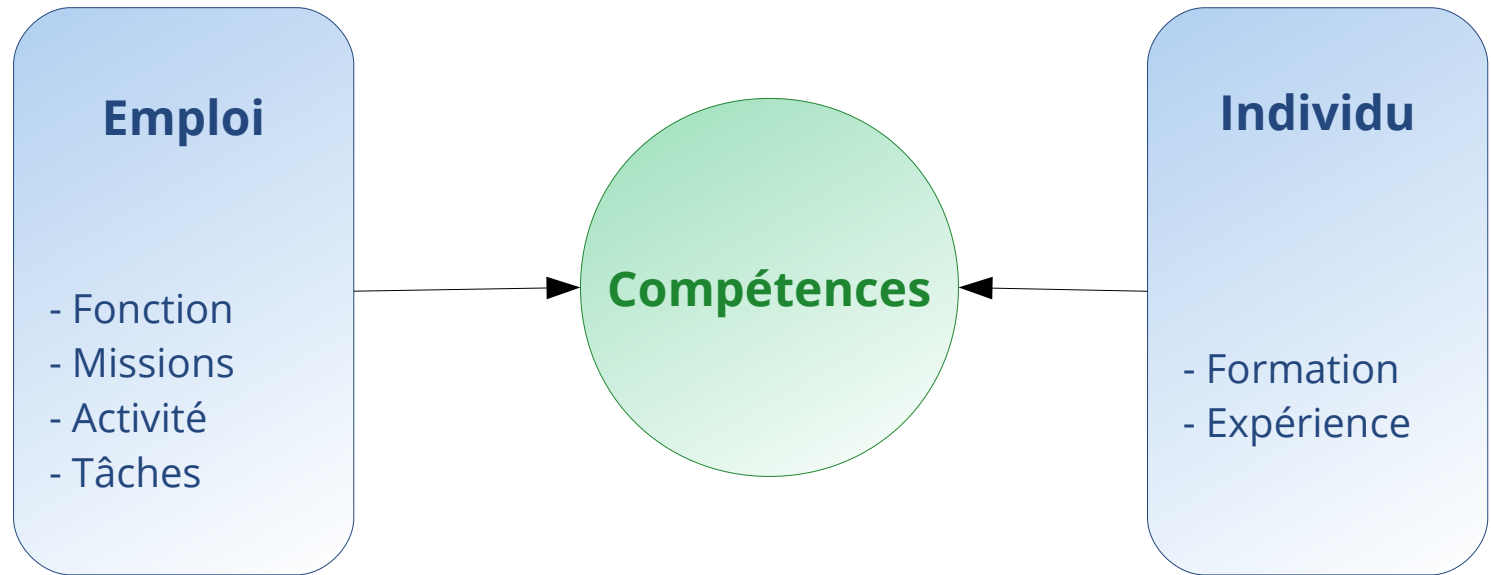
GPEEC

&

Formation

... parce que la formation continue

G.P.RH : Recherche de l'adéquation homme-emploi





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Notion de compétence(s)

Savoirs

Connaissances
théoriques

Verbe : connaître

Savoir-faire

Mise en œuvre
de techniques
ou de méthodes

Verbes d'action

Savoir-être

Attitudes et
comportements

Verbes d'état

- Les compétences s'associent
- Les compétences sont transposables
- Les compétences évoluent

GPE.E.C : Classification des compétences

Maîtrise

Initiation
Pratique
Maîtrise
Expertise

Transférabilité

Générales
Techniques/
Professionnelles
Spécifiques

Finalité

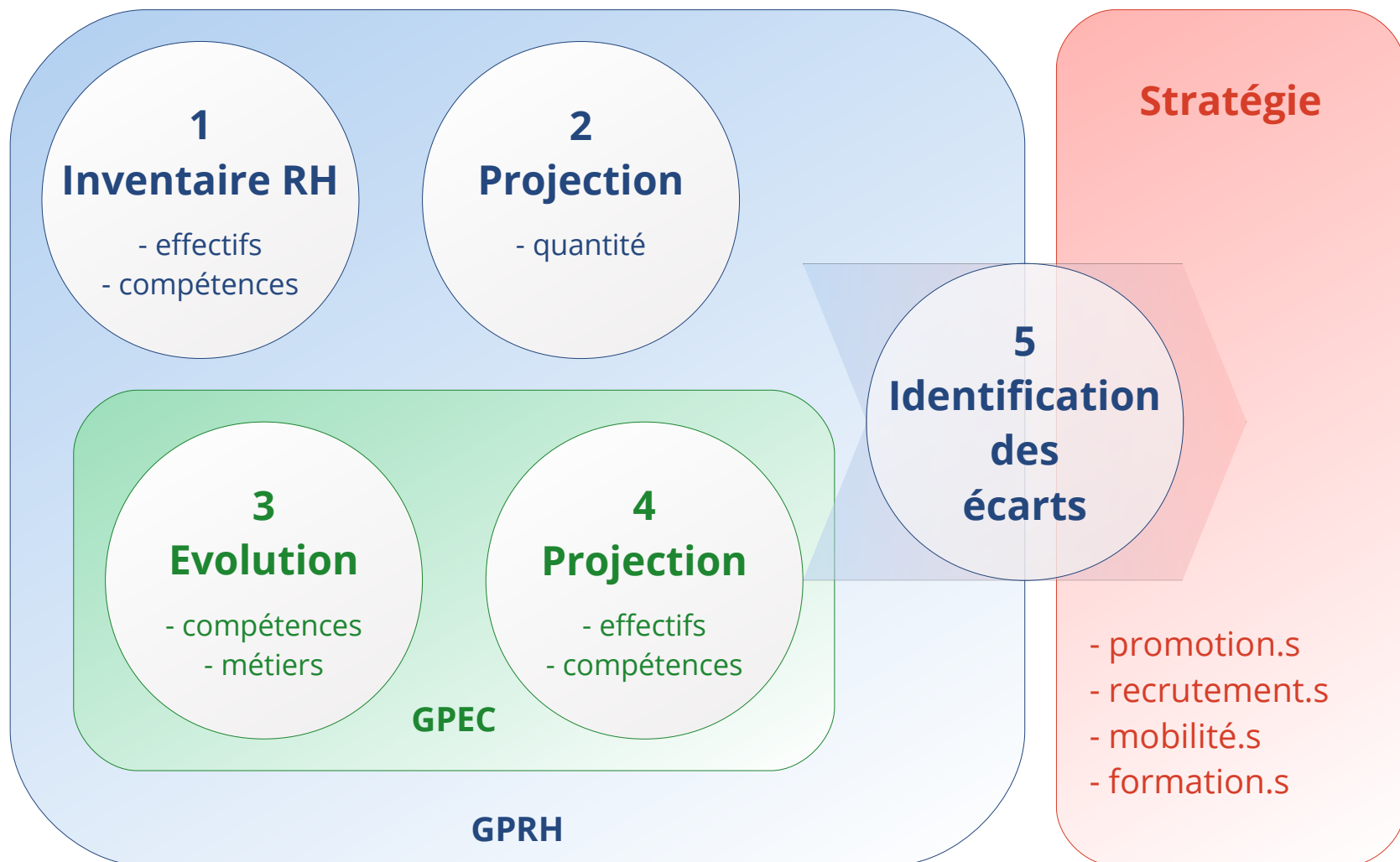
Sensibles
Cibles
Stratégiques
Critiques



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Formation : Levier de la GPRH





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

La formation au MAAF

Efficace et pas cher,
c'est le MAAF que je préfère

Le cadre réglementaire

Lois et décrets relatifs à la fonction publique d'état

- Loi n° 2007-148 du 2 février 2007 relative à la modernisation de la fonction publique
- Décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'état
- Décret n° 2007-1942 du 26 décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents non titulaires de l'Etat et de ses établissements publics et des ouvriers affiliés au régime des pensions résultant du décret n°2004-1056 du 5 octobre 2004
- Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels
- Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du compte personnel d'activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie

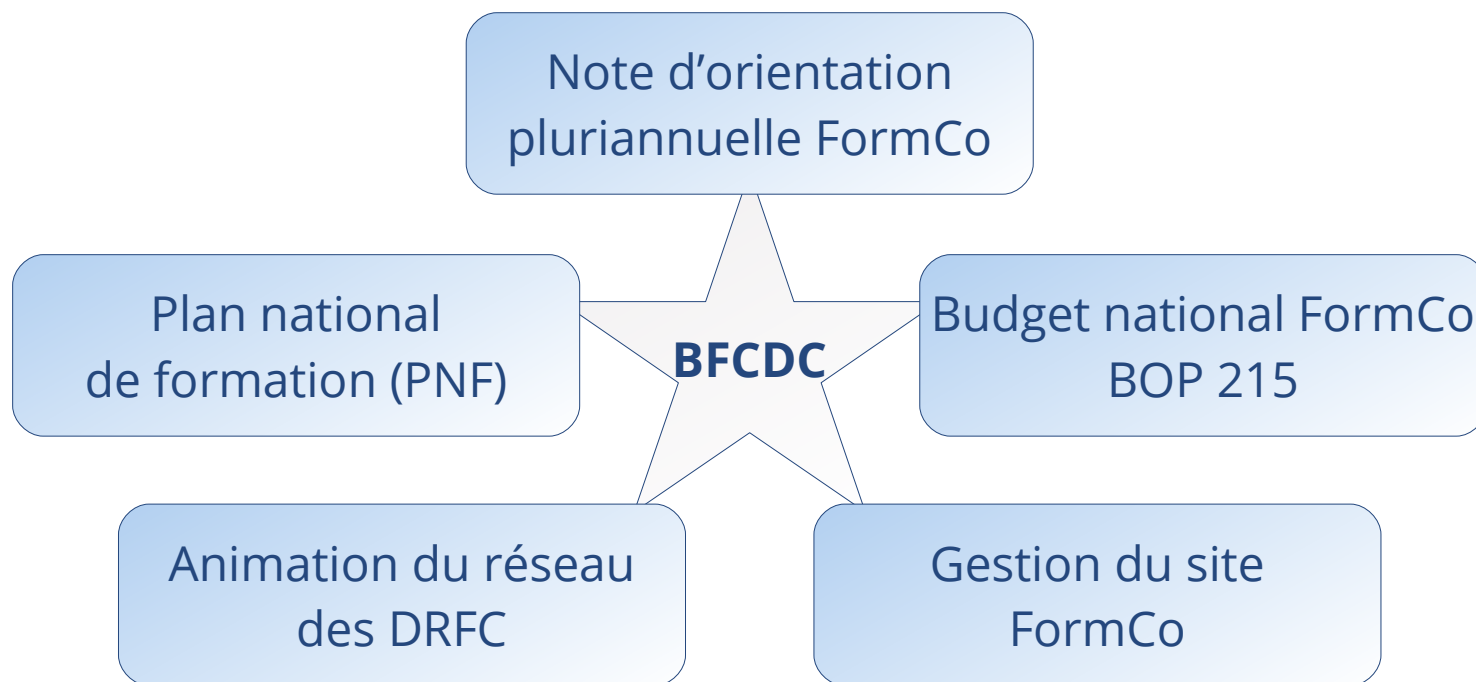
Notes de service spécifiques du MAAF

- Note de service SG/SRH/SDDPRS/N2008-1226 du 8 octobre 2008 relative à la mise en œuvre des modalités de formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV) dans les services du ministère de l'agriculture et de la pêche
- Note de service SG/SRH/SDDPRS/2016-211 du 10 mars 2016 relative aux nouvelles dispositions relatives à la mise en œuvre des parcours de professionnalisation au ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (MAAF)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

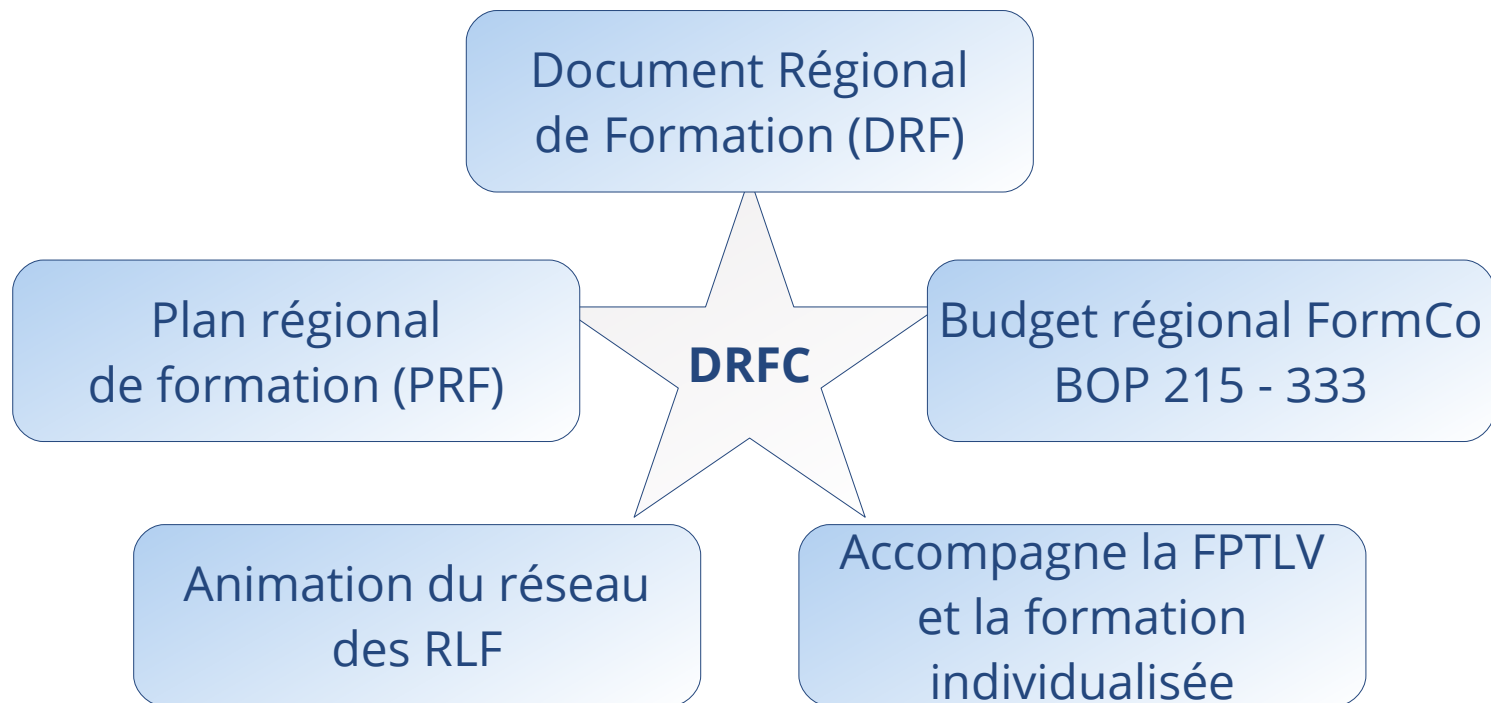
Le Bureau de la Formation Continue et du Développement des Compétences (BFCDC)





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

La Délégation Régionale à la Formation Continue (DRFC.P)



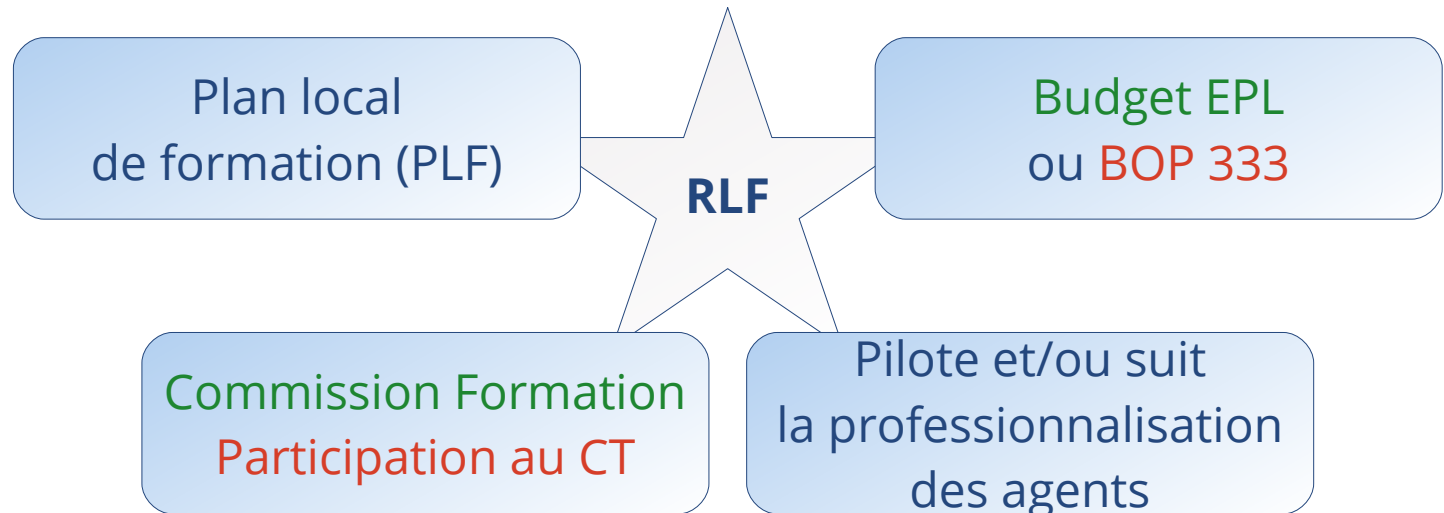
Le Responsable Local de Formation

Enseignement Agricole

Note de service SG/SRH/SDDPRS/N2012-1066 du 20 mars 2012

Services Déconcentrés

Note de service inexistante

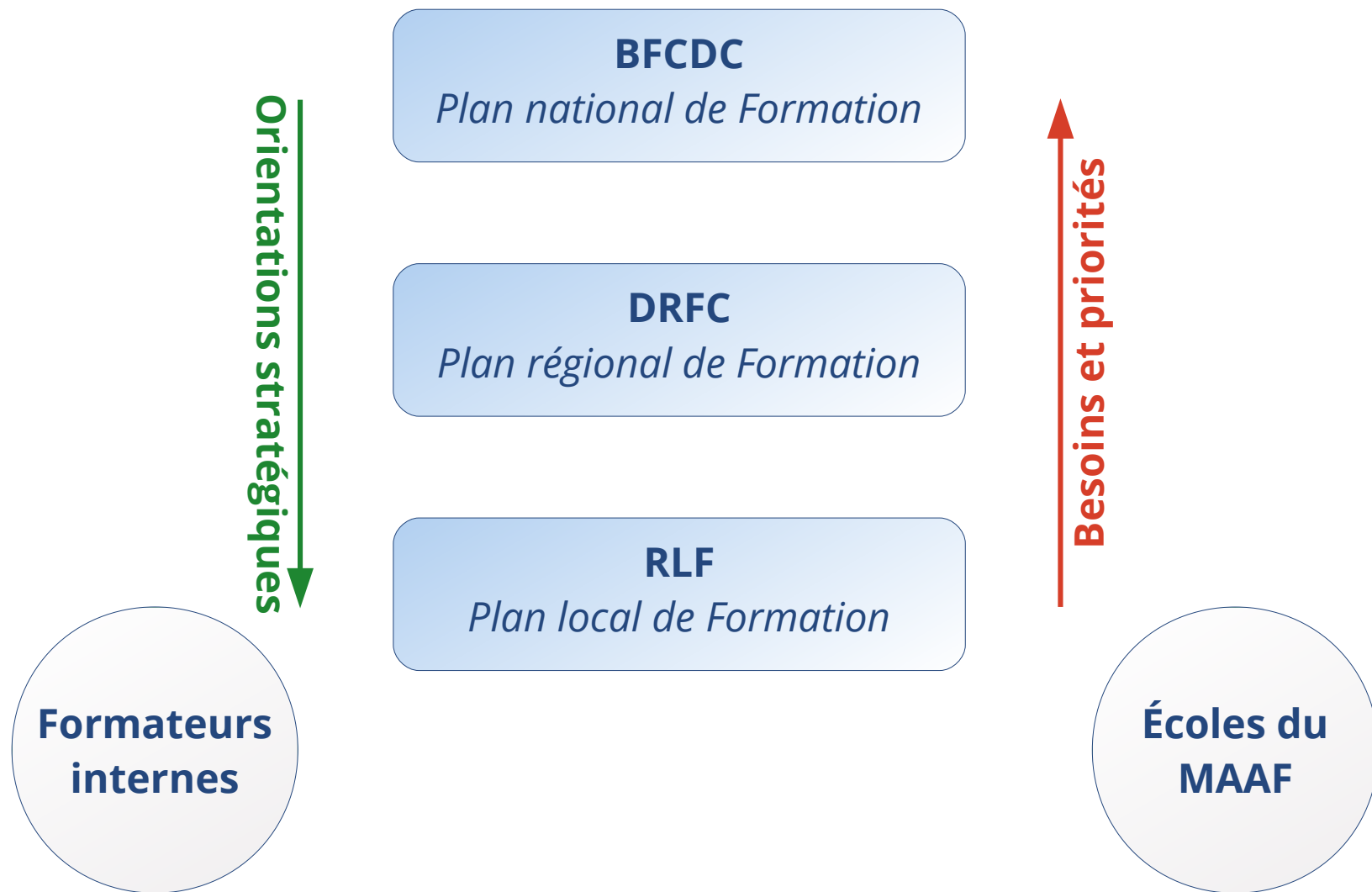




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Acteurs de la formation au MAAF





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

La formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV)

$FPTLV = PEC + DIF + CPF + VAE + BC + PP$
 $+ CFP + CM$

L'abus de SoA est dangereux pour la

Préparation aux Examens et Concours (PEC)

- Dispense de service de 5 jours par an
- ~~Mobilisation du DIF en complément~~
- Autorisation d'absence de droit pour **un** concours ou examen pro par an

Bilan de compétence (BC)

- Démarche en 3 étapes
 - Information
 - Investigation
 - Conclusion
- Contraintes
 - Réalisation par un organisme externe habilité
 - Justifier de 10 ans de service effectifs

Bilan de compétence (BC)

- Procédure
 - Demande DRFC écrite s/c hiérarchique J - 60
 - Vérification des conditions (RH / RLF)
 - Fournir CV + 3 devis
 - Entretien avec le DRFC (peut être fait en amont)
 - Réponse sous 2 mois
- Droits ouverts
 - Congé de 24h fractionnable
 - ~~Mobilisation du DIF en complément~~

Congé de formation professionnelle (CFP)

- Congé pour formation longue
 - 3 années maximum sur la carrière
 - 1 mois minimum fractionnable (½ journée)
- Contraintes
 - Justifier de 3 ans de service effectifs
 - Pas d'absence pour concours pendant 12 mois
 - Frais de formation à charge de l'agent

Congé de formation professionnelle (CFP)

- Procédure
 - Demande écrite au directeur J – 120
 - Retour directeur sous 30 jours
 - Droits ouverts
 - Indemnité de 85 % pendant un an
 - Réintégration de droit
 - ~~Prioritaire si DIF refusé pendant 2 ans~~
- Engagement à servir en cas d'indemnités*

Congé de mobilité (CM)

- Formation pour réorientation
 - Réservée aux enseignants et personnels d'éducation en EPL
 - Une fois dans la carrière
- Procédure
 - Note annuelle de la DGER
 - Demande avant le 31/12
 - Examen en CAP

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

- Obtention d'un diplôme, titre professionnel ou certificat
 - Validation d'une expérience de 3 ans
 - Passage devant un jury habilité
- Contraintes
 - Frais de dossier à charge de l'agent

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

- Procédure
 - Si besoin, accord hiérarchique pour absence
 - Demande de financement d'accompagnement à adresser à la DRFC à J - 120
- Droits ouverts
 - Congé de 24h fractionnable
 - ~~Mobilisation du DIF en complément~~



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Parcours de professionnalisation

- Parcours individualisé pour prise de poste
 - Formations individuelles ou collectives
 - Tutorat, tuilage
 - Stages (découverte, perfectionnement)
- Procédure
 - Demande à la suite ou préalable à l'entretien de prise de poste
 - Entretien avec le DRFC + RLF + supérieur hiérarchique



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Période de professionnalisation

«La mise en œuvre concrète de cette nouvelle modalité de formation est actuellement en cours de réflexion.»

... depuis 2008



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Compte Personnel de Formation (CPF)

Ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017

Décret n° 2017-928 du 6 mai 2017

Pas de circulaire ministérielle pour le moment



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Rôle et missions du RLF

Faire le café ?

Éventuellement, mais pas
seulement...



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

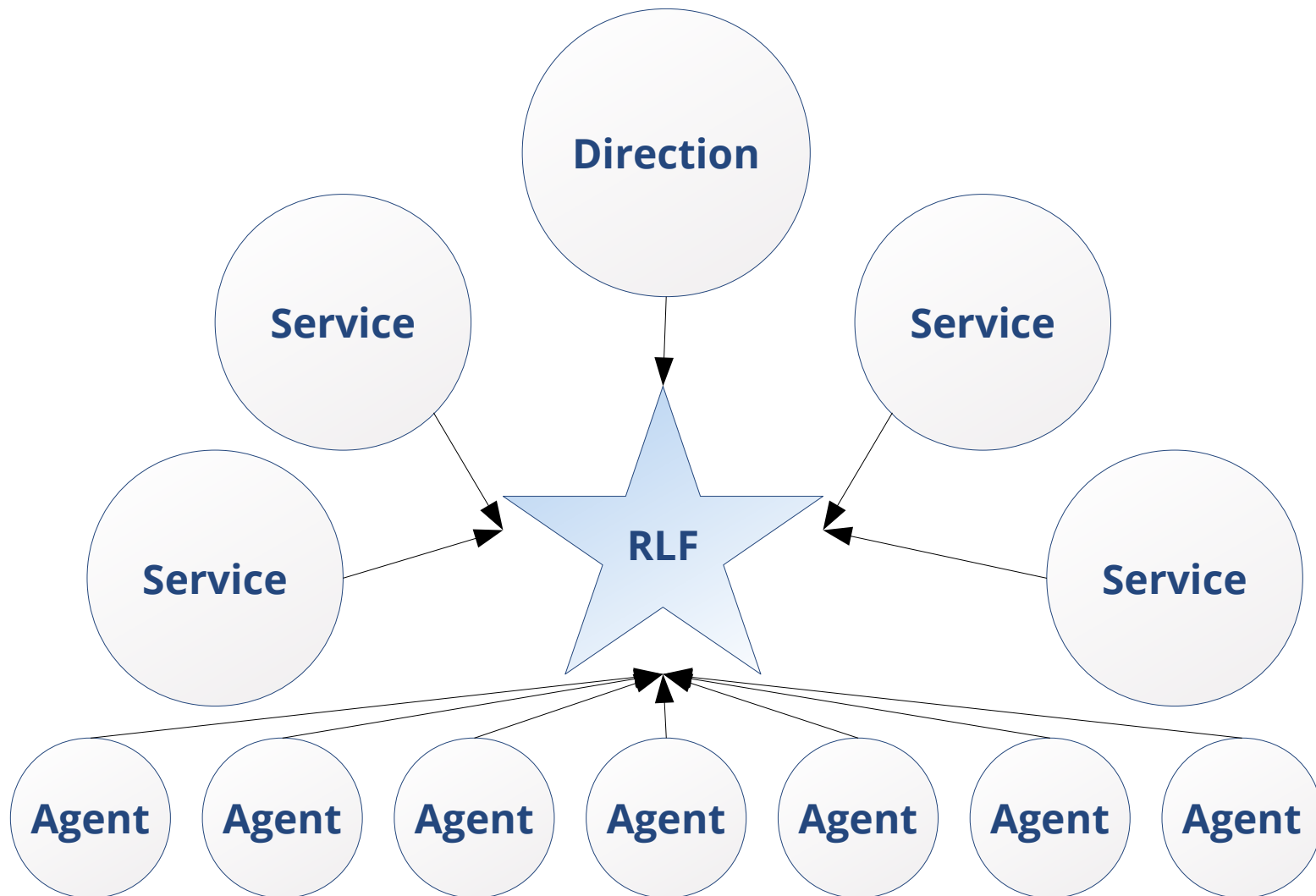
Pilotage du Plan Local de Formation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Recenser les besoins

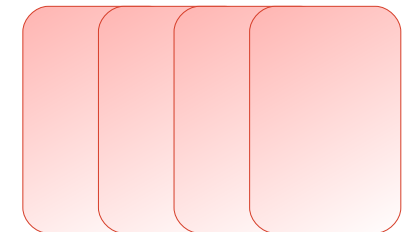
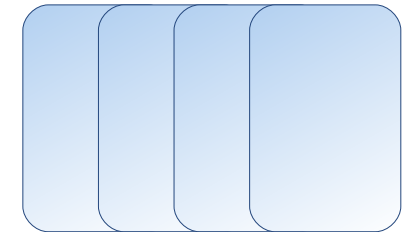
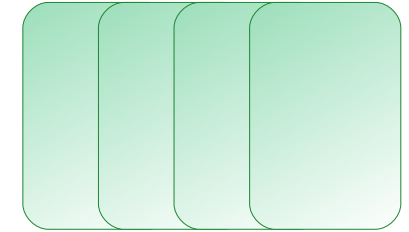
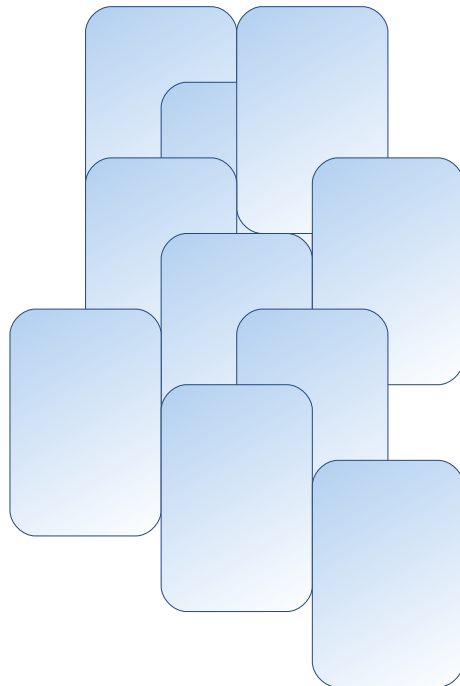




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Analyser et quantifier les besoins

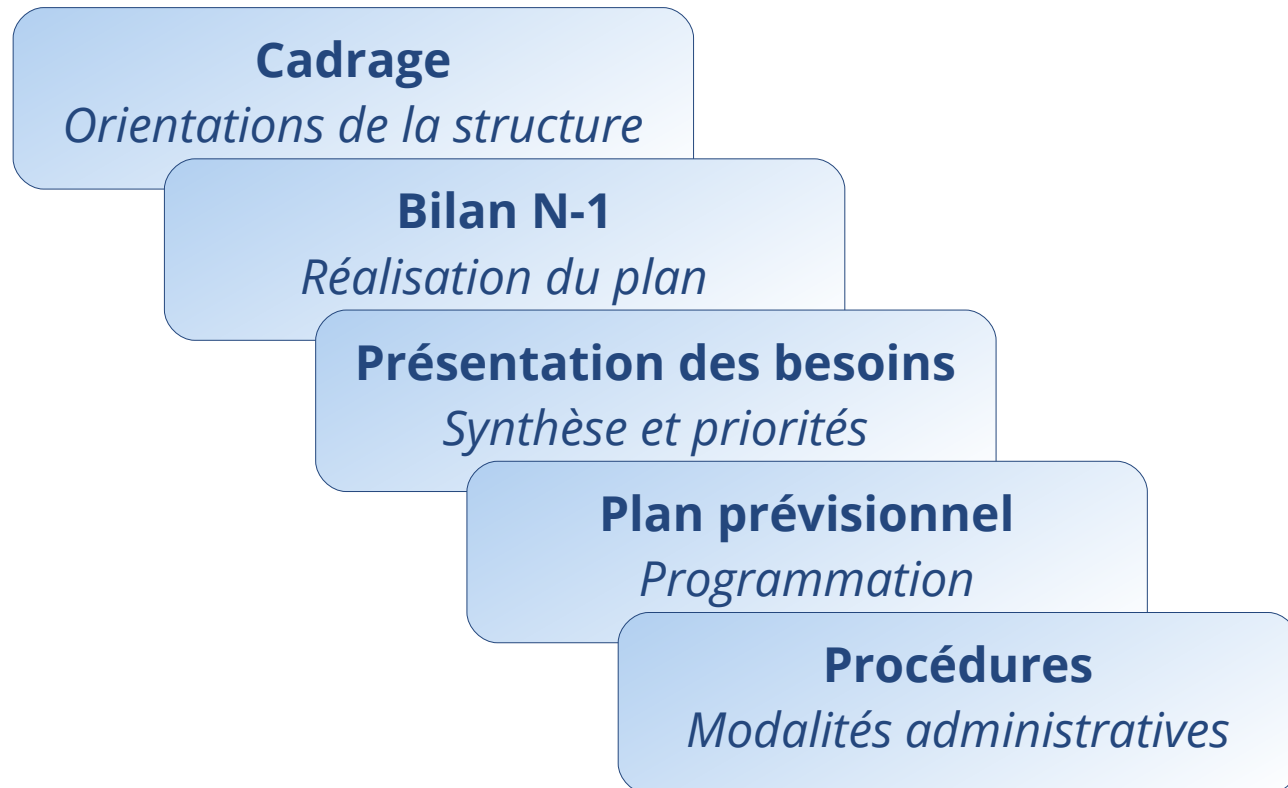




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Formaliser le plan de formation





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Communiquer

**Diffusion
aux
agents**

**Présentation
aux
IRP**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Déployer le plan de formation

Suivre les offres de formation

Orienter les offres en fonction des besoins

S'assurer des départs en formation

Pour les besoins recensés et stratégiques

Mettre en œuvre les formations

Déploiement local si nécessaire

Formaliser les stages

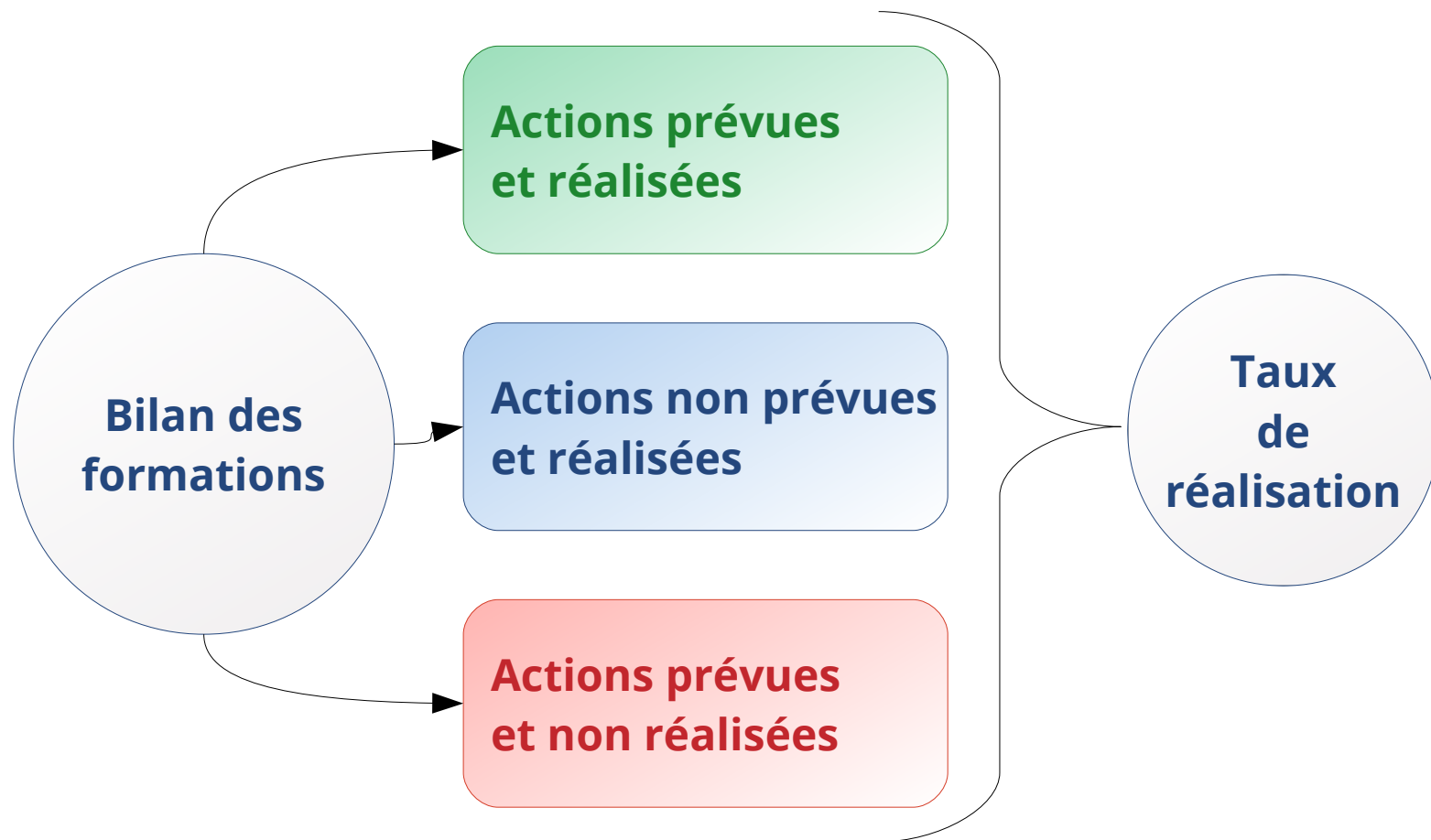
Saisie dans les outils de suivi



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Établir un bilan annuel





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Communiquer autour de l'offre de formation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Veille sur l'offre de stage

S'assurer de recevoir
les informations
(listes de diffusion)

Organiser une
prospection en cas
de besoin spécifique

Surveiller les offres
sur les sites spécialisés
(FormCo, SAFIRE)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Diffuser les offres de stage

Utiliser l'intranet ou
les outils internes
de communication

Diffuser aux référents,
chefs de service
ou de mission

Diffuser aux agents
de façon ciblée
et pertinente



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

S'assurer des départs en formation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Garantir les conditions de départ

Communiquer sur
les moyens de départ
(véhicules de service,
frais de déplacement...)

Sensibiliser à
l'anticipation et à
l'organisation

Suivre la préparation
d'un départ en stage
(Invitation, OM...)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

S'assurer des présences

Vérifier que l'agent
est bien parti en stage
(et est bien revenu)

S'assurer de
l'envoi de
l'attestation de stage

S'assurer de l'utilité
des formations
suivies



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Mettre en œuvre des formations



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Pourquoi mettre en œuvre une formation locale ?

- Compétences spécifiques
- Volumétrie d'agents à former
- Cohésion de groupe
- Besoins organisationnels (durée, matériel...)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Étape 1 : Cahier des charges

Éléments indispensables

- Contexte (projet)
- Objectifs
- Public cible
- Pilote
- Mode d'évaluation

Éléments facultatifs

- Titre
- Contenu, programme
- Modalités pédagogiques
- Matériel
- Exigences formateur
- Budget

Code des marchés publics

L'achat de formation est une dépense publique :

- Établissement de devis concurrentiels si forte dépense ($\geq 3\ 000$ €)
- Paiement sur Service Fait (décret n° 2013-269 du 29 mars 2013)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Étape 2 : Choix du prestataire

Formateur interne

NS SG/SRH/SDDPRS/2017-1029 du 4 janvier 2017

- *Dossier à remplir et faire valider par la DRFC avant la formation*
- *Transmettre le dossier à la DRFC après avec listes d'émargement*

Prestataire

- *Vérifier disponibilité budgétaire avant d'engager*
- *Possibilité de participation financière de la DRFC sur demande préalable (note en cours de rédaction)*

Étape 3 : Organiser la formation

- Organiser la logistique
 - Matériel (salle, outils ...)
 - Accueil, restauration, hébergement si besoin
 - Transmettre liste d'émargement et fiches d'évaluation
- Codifier la formation
 - EPICEA pour les DDI et la DRAAF
 - SAFO (par la DRFC) pour les EPL

Étape 3 : Organiser la formation

- Organiser les inscriptions
 - Diffuser l'avis de stage (fiche action)
 - Recueillir/transmettre les fiches d'inscriptions
- Envoyer les invitations
 - Valider les inscriptions (après date limite)
 - Envoyer les invitations (et prévenir les candidats non retenus)

Étape 4 : Ouvrir et fermer la session

- Ouvrir la formation
 - Accueillir le formateur et les stagiaires
 - Introduire la session en replaçant la formation dans le contexte si nécessaire
- Fermer la formation
 - Assister à l'évaluation orale avec le formateur
 - Recueillir les évaluations écrites et l'émargement

Étape 5 : Clôturer la formation

- Clôturer la formation
 - Envoyer les attestations de stage (selon liste d'émargement)
 - Attester du Service Fait
- Évaluer la formation
 - Faire la synthèse des évaluations écrites et orales
 - Faire une évaluation «à froid» si nécessaire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Formaliser les stages



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Assurer le suivi dans les outils

Déclarer les formations
organisées dans SAFO
et EPICEA

Régulariser les suivis
de stages individuels

Saisir les demandes
sur SAFO et EPICEA



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Planning annuel du RLF

| Étape | Période(s) | Moyens |
|----------------------|------------|--------|
| Orientations | | |
| Besoins collectifs | | |
| Besoins individuels | | |
| Synthèse et remontée | | |
| Plan prévisionnel | | |
| Présentations IRP | | |
| Bilan | | |
| Communications | | |



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Outils de la formation continue

SAFO, EPICEA, SAFIRE ...

... et AGOHRA Formation bien
sûr !!



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Échanges libres, questions diverses

Quel est l'âge du Capitaine ?



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Nous vous remercions pour votre attention et vous prions de bien vouloir nous excuser pour le retard.

Un formulaire de remboursement est disponible au guichet n°8 sur présentation de votre titre de transport.